

Communiqué de presse
10 juillet 2018

Une agglomération gauloise à Saint-Flour



En préalable à la construction du contournement routier de Saint-Flour, projet porté par le Conseil départemental du Cantal, une équipe de l'Inrap a réalisé, sur prescription de l'État (Drac Auvergne-Rhône-Alpes), une fouille d'avril à juin 2018 au lieu-dit « La Cheyre », au nord du hameau de Roueyre, en limite septentrionale de la commune de Saint-Flour.

D'une superficie d'un peu moins de 2 ha, la fouille s'étire sur 400 m de longueur de part et d'autre du chemin de grande randonnée GR4. Elle est implantée sur les versants sud et est d'une butte culminant à 836 m d'altitude, donnant naissance à de forts dénivelés sur les secteurs de la fouille. L'objet principal de l'opération concerne l'étude des vestiges de la fin de l'âge du Fer (II^e – I^{er} siècle avant notre ère) d'une probable agglomération gauloise inconnue jusqu'alors. Il s'agit de la première fouille d'ampleur sur des vestiges gaulois dans le département du Cantal.

Les indices indirects d'un habitat aggloméré

Dans l'emprise des zones fouillées, peu de structures se rapportent directement à des restes d'habitation. En revanche, l'opération a permis de mettre au jour un certain nombre d'aménagements dont l'ampleur et la diversité plaident pour une agglomération.

Ainsi, la zone sud de la fouille montre la présence d'un axe de circulation visible sur 60 m de longueur, sous la forme d'un chemin creux, dont la bande de roulement comporte des recharges en tessons d'amphores.

À proximité immédiate, un ensemble de structures liées à la gestion de l'eau a été découvert : au moins trois puits, un puisard, de probables citernes et des canalisations en amphore emboîtées. Du fait du sous-sol argileux et de la présence continue d'eau, deux des puits fouillés ont révélé, de manière tout à fait inattendue, la partie inférieure de leur cuvelage en bois conservée sur plus de 1 m de hauteur. La présence de matière organique a permis la réalisation de prélèvements de sédiments en vue d'étudier les restes fossilisés de semences ou de pollens, et de restituer l'environnement végétal du site archéologique. En outre, la conservation des bois du cuvelage des puits permettra une analyse technique approfondie de la méthode de construction, ainsi qu'une étude écologique à partir de ces mêmes éléments.

Dans la seconde zone de fouille, des vestiges de fours de formes et datations variées (mais dont certains peuvent être attribués au début de la période romaine) témoignent de l'existence probable d'un artisanat potier sur le site. Dans d'autres structures, des déchets liés à la métallurgie du fer ont aussi été mis au jour. Tous ces éléments, ainsi que la grande quantité d'amphores découvertes, soulignent la diversité des activités pratiquées sur le site à la fin de l'âge du Fer. Ce sont autant d'indices qui permettront d'interroger le statut urbain de cette occupation gauloise et ses relations avec l'agglomération romaine connue au pied du plateau du Saint-Flour.

577 766 € à la charge du Conseil départemental du Cantal

Le volet archéologie de ce projet, réalisé dans le cadre d'un contrat de partenariat, est de la responsabilité du Département. Conformément aux obligations légales, la DRAC a prescrit dans un premier temps un diagnostic archéologique sur l'ensemble des emprises du chantier, soit environ 36 Ha. Ce diagnostic est exécuté par l'Inrap. Il se déroule en deux temps :

- 32,5 ha pour le diagnostic des zones non boisées réalisé en 2017 (169 288 €),
- 3,6 ha pour celui des zones boisées à l'automne 2018 (18 905 €).

Le projet, comme tous les projets d'aménagement du territoire, a contribué au financement de l'archéologie préventive par le biais de la redevance d'archéologie préventive, d'un montant de 188 193 € pour cette opération. A l'issue de ce diagnostic, dont le but est de repérer d'éventuels vestiges, la DRAC a prescrit une fouille préventive sur le secteur du GR4. Ces fouilles ont fait l'objet d'un accord cadre pour retenir un opérateur. L'Inrap a été lauréat du marché subséquent. Le coût pour le Département maître d'ouvrage de cette fouille est globalement de 337 328 € TTC. Les indemnités versées aux agriculteurs s'élèvent à 52 245 €.

La phase chantier, achevée le 15 juin, doit se poursuivre par des études en laboratoire et la rédaction d'un rapport de fouilles dans les 2 ans à venir.

In fine, l'Etat propriétaire des vestiges devra décider après l'étude confiée à l'Inrap, en accord avec les collectivités locales concernées des modalités de leur mise en valeur dans un musée labélisé.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et 200 fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public. Ses 2 000 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique français et l'un des premiers en Europe.

Aménagement **Département du Cantal**

Contrôle scientifique **Service régional de l'Archéologie, Drac Auvergne-Rhône-Alpes**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Bertrand Houdusse, Inrap**

Contact

Christel Fraisse

chargée du développement culturel et de la communication

Inrap, direction interrégionale Auvergne – Rhône-Alpes

06 73 48 26 95 – christel.fraisse@inrap.fr